

Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Samedi 1er mars

DISCOURS DE MADAME SCHLEI - Secrétaire d'Etat parlementaire
auprès du Chancelier d'Allemagne Fédérale

Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ces jours-ci les hôtes d'un gouvernement dont nous savons qu'il s'engage d'une façon résolue dans de nouvelles voies.

Vue que Monsieur le Président vient d'examiner une des grandes idées de Mao Tsé-toung, je voudrais à mon tour citer aussi un des ses préceptes. Selon Mao Tsé-toung, les femmes et les hommes ont droit, respectivement, à la moitié du ciel et de la terre. Je considère l'attribution du ciel ainsi partagé comme une tâche à résoudre plus tard. Il me semble plus opportun que nous nous engagions maintenant sur la voie qui mène à une juste répartition des chances et des biens terrestres entre les hommes et les femmes.

Monsieur, vous venez de nous confirmer à nouveau votre volonté opiniâtre de poursuivre l'oeuvre de réformes qui a connu, jusqu'à présent, un succès si remarquable et qui, pour les femmes de France et par conséquent pour leur société, ouvre la porte vers un avenir nouveau.

C'est pourquoi, Madame le Secrétaire d'Etat, nous avons répondu à votre invitation en y plaçant des espérances particulières et nous vous remercions de cette initiative.

Au premier plan de cette séance d'ouverture, nous trouvons carrières et destins, buts personnels et problèmes de travail. Je m'en félicite car l'homme, son existence humaine et l'organisation humaine de sa vie sont les principes directeurs que nous devons constamment garder à l'esprit dans tous nos travaux.

Je suis l'une des rares, peut-être même la seule parmi vous, à me trouver aujourd'hui pour la première fois dans la capitale de la France. Le fait que cela ait lieu à un moment si avancé de ma vie, -alors que très tôt déjà, je pensais souvent à Paris avec mélancolie, - a sans doute été largement dû au destin ; et que cela ait lieu aujourd'hui, à l'occasion d'une réunion qui nous enthousiasme, est pour moi une heureuse circonstance.

Je descends d'une famille d'ouvriers, mon père était ouvrier-artisan et ma mère ouvrière non qualifiée ; nous vivions dans une petite ville de la région de l'Est que l'Allemagne a perdue. La pauvreté de mes parents ne m'a pas permis de fréquenter l'école secondaire jusqu'à la fin. J'ai perdu mon mari à la guerre alors que

j'avais 24 ans. Puis, réfugiée, je suis partie avec mon enfant de trois ans sur les routes de la misère, comme tous les sans-patrie et tous les réfugiés du monde. Berlin fut ma deuxième patrie. J'y fis des études en fréquentant les cours du soir, devins institutrice puis directrice d'école et enfin inspectrice primaire auprès de l'inspection nationale des écoles. Je suis maintenant mère de trois enfants qui sont devenus des adultes et j'ai deux petits-enfants.

Ces faits ne semblaient pas laisser prévoir qu'un jour je parlerais ici en tant que représentante du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

Je n'accorde pas à mes fonctions actuelles un rang plus élevé qu'à celles que j'exerçais auparavant. Bien sûr, en tant que Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du Chancelier fédéral à qui il appartient selon notre Constitution de fixer les grandes lignes de la politique, je peux avoir une part beaucoup plus grande aux événements politiques à Bonn que si j'étais restée à Berlin, patrie que je ne puis choisir dans l'administration scolaire et responsable de la formation des jeunes instituteurs. Il ne s'agit donc pas d'une position dans laquelle, pour des raisons de tactique électorale, ait été placée une femme sans compétence -ceci ne correspond pas au style de mon Chancelier fédéral, M. Helmut Schmidt.

Mais il ne s'agit pas pour moi d'en fournir la preuve. Ce qui reste d'une importance décisive, c'est que nous les femmes, peu importe la place que nous occupons, sommes soutenues par la responsabilité pour les être humains de nos peuples et mettons notamment toutes nos forces au service des personnes défavorisées de notre société.

Les espoirs et les buts qui sont les miens ont trouvé depuis longtemps déjà un port d'attache au sein du parti socialiste allemand. L'un de ses chefs éminents, August Bebel, ouvert aux grandes idées du Français Charles Fourier, a exprimé il y a 70 ans -sans doute influencé par Fourier- une vérité que je considère comme fondamentale : "Il n'y a pas de libération de l'humanité, sans l'indépendance sociale et l'égalité des sexes."

Telle est la ligne directrice de mon travail politique. Je n'ai pas besoin d'énumérer ici toutes les barrières qu'il faut franchir pour

.../...

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation

donner à la femme, que le philosophe Schopenhauer désignait autrefois comme le numéro 2 du genre humain, une véritable égalité dans la vie économique, politique, sociale et également dans la vie familiale.

L'égalité de droit de la femme est presque réalisée dans tous les pays. Ceci est également valable pour la République fédérale d'Allemagne à condition que nous achevions enfin, et ceci cette année encore, la réforme du droit relatif au mariage et à la famille. Ainsi seront créées les conditions juridiques nécessaires pour que les partenaires puissent véritablement décider en toute liberté de la répartition des tâches et des rôles au sein de la famille.

Nous avons déjà :

- donné à la femme au foyer l'accès à l'assurance invalidité-vieillesse,
 - réussi à obtenir l'égalité de la mère qui a un enfant naturel,
 - obtenu la dispense de travail lorsqu'il y a nécessité de soigner un enfant malade,
 - obtenu également qu'en cas de mariage avec un étranger, les enfants puissent également avoir la nationalité de la mère.
- Ce ne sont là que quelques exemples.

Nous voulons encore parvenir à ce qu'en cas de divorce, la femme touche une pension, c'est-à-dire qu'elle-même puisse revendiquer l'assurance invalidité-vieillesse dérivant du droit du mari à la pension. Ceci est également important pour que la contrainte économique ne soit plus le seul facteur qui décide de la poursuite d'une union conjugale.

A l'heure actuelle, c'est la protection de la vie prénatale par l'amélioration des mesures sociales qui constitue le centre du travail législatif en République fédérale d'Allemagne. Il faut éliminer l'exclusivité du droit pénal.

Cette voie des réformes est laborieuse. C'est pourquoi je suis pleine de respect devant la rapidité du travail législatif que la France a effectué dans ce domaine et qui contribuera surtout à ce que les femmes ne se voient plus privées de chances dans la vie en raison de leur nature biologique. Tel est le but de notre prochaine étape.

Ma proposition visant l'introduction d'une obligation pour les jeunes de recevoir une formation professionnelle est une idée qui sûrement ne verra sa réalisation qu'au cours de l'étape qui suivra. Ceci serait particulièrement important pour les filles : en effet, en République fédérale d'Allemagne, une fille sur cinq continue de rester sans formation professionnelle.

Les deux sujets que je viens de mentionner pour la prochaine étape serviront l'accomplissement de la personnalité dans la responsabilité de soi-même.

La base la plus importante pour notre travail dans tous les pays dans lesquels nous assumons une responsabilité politique est néanmoins la garantie de la paix et, par là, l'interdiction de l'emploi de la force. Il ne faut pas que ma génération qui, précisément, a connu des temps si difficiles, soit jamais dis-

pensée de l'obligation d'œuvrer pour la paix, mais aussi pour la paix sociale au sein des sociétés de structure différente.

Indépendance sociale et égalité des sexes, coexistence pacifique des peuples - ce sont des utopies concrètes, c'est-à-dire qu'elles peuvent être réalisées si nous le voulons et si nous y travaillons avec persévérance.

Je vous remercie de votre attention.